

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29/03/2018

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Martine FREYRE, Agnès LAPHIN, Christine PEILLEX et Monsieur Franck VIGNE, excusés.

Monsieur Roland LAVERRIERE a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 01/03/2018.
 - **Vote** à l'unanimité le budget primitif 2018 de la commune arrêté comme suit :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement 3 358 171,69 €
 - Dépenses et recettes d'investissement 3 488 376,91 €
 - **Décide** de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales pour 2018, à savoir :
 - Taxe d'habitation 12,16 %
 - Taxe foncière (bâti) 12,57 %
 - Taxe foncière (non bâti) 50,39 %
- Et rappelle le taux départemental :
- Taxe d'habitation 20,67 %
 - Taxe foncière (bâti) 15,84 %
 - Taxe foncière (non bâti) 66,29 %
- **Accepte** les propositions du Syane concernant :
 - *des travaux d'éclairage public modulé au hameau des Vuardes* :
montant total des travaux : 33 981 €
participation du Syane : 11 573 €
participation communale : 22 408 € + 1 019 € de frais généraux
 - *des travaux de maintenance et d'entretien du réseau électrique de la commune* :
montant total des travaux : 70 874 €
participation du Syane : 30 798 €
participation communale : 40 076 € + 2 126 € de frais généraux
 - **Prend** connaissance de l'avancement des projets bâtiments :
 - Ecole de musique : réunion de la commission d'appel d'offres le 5 avril 2018.
 - Construction appartements et bibliothèque au centre bourg : début des travaux septembre 2018.
 - Aménagement local technique pour employés communaux : à prévoir courant 2^e semestre 2018.
 - **Vote** les subventions suivantes :
 - Mutame Savoie Mont-Blanc : 234 €.
 - Collège de Reignier : 390 € (voyage scolaire de 4^e).
 - **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 26 avril 2018 à 19h30.